

# Gérard LAHELLEC votre sénateur.

## Bonnes fêtes de fin d'année !



### À propos de la motion de censure...

Pour ne pas tenir compte des quelques 300 amendements apportés par l'Assemblée nationale et par le Sénat au projet de loi de financement de la sécurité sociale, le gouvernement de M. Barnier a décidé de recourir à l'article 49 al.3 de la Constitution pour faire adopter unilatéralement son projet.

Or, la seule procédure constitutionnelle qui existe pour s'opposer au 49.3 est la motion de censure. Le recours à la motion de censure signe donc une carence dans nos procédures démocratiques et nul ne peut s'en féliciter. Mais pour éviter la motion de censure, il fallait alors s'interdire le recours au 49.3 et accepter de négocier autour des amendements parlementaires !

Après la destitution du gouvernement Barnier, c'est donc François Bayrou qui vient de s'imposer à Emmanuel Macron. Pour la première fois, l'inverse ne s'est pas produit. Le locataire de l'Elysée n'est plus le seul maître des horloges. Il va y avoir du sport du côté des prétendants qui voient tous leurs plans préparés de longue date bousculés. Triste spectacle offert par ce qui continue à être nommé "activité politique" et qui n'en est que sa lamentable caricature. Elle se mène contre la majorité de celles et ceux qu'elle prétend protéger, les citoyennes et les citoyens.

Le recours au 49.3 et à la motion de censure sont circonscrits à l'Assemblée nationale mais pour autant le Sénat n'est pas « en reste ». Le dimanche 1er décembre, après une semaine consacrée à l'examen de près de 2300 amendements, je participais au vote final se rapportant à la première partie du projet de loi de finance pour 2025. A cette occasion, nous avons assisté à une véritable collusion entre le gouvernement et la majorité sénatoriale pour procéder à une nouvelle délibération de dernière minute sur une trentaine d'amendements que nous, groupes de gauche, avons fait adopter tout au long de la semaine, avec une partie de cette même majorité sénatoriale. Parmi ces amendements soustraits, se trouvait notamment la compensation de la TVA due aux communes !

Décidément, notre démocratie est malade  
et le meilleur moyen de la défendre est de ne pas s'éloigner des  
préoccupations quotidiennes de nos concitoyens !

Pour mettre enfin le cap sur cette grande ambition,  
souhaitons-nous une bonne année 2025.

## Bloavezh Mat !

Gérard Lahellec, votre sénateur

# L'urgence agricole

## L'agriculture a déjà trop attendu !

L'utilisation du 49.3 pour imposer le passage en force du budget de la sécurité sociale a conduit à la destitution du gouvernement Barnier avant même que les dispositions du projet de budget pour 2025 ne soient examinées. Nous devons donc encore attendre alors que **la situation appelle des mesures d'urgence !**

Tous les domaines de l'agriculture ou presque sont mal en point. Alors, il est vrai qu'il est urgent de consacrer la réforme des retraites agricoles au 1er janvier 2026 et de confirmer un certain nombre de dispositions en matière de retraites et d'allègements fiscaux notamment en faveur de l'embauche de travailleurs saisonniers.

Dans le même temps, **ne nous trompons pas de colère !** S'il est vrai que les normes et autres contrôles tatillons ont de quoi exacerber les mécontentements, la chute de nos productions et les départs non compensés dans de nombreuses filières ont pour cause la question de la rémunération du travail paysan et de sa lisibilité dans le temps ! **Ce n'est pas en renonçant à des ambitions agro-écologiques et de protection de la santé que nous garantirons un avenir pour notre agriculture !**

Puissent la prochaine loi d'orientation agricole (LOA) et la future loi Egalim 4 nous permettre de franchir un cap pour résister à la concurrence féroce qui s'impose à nos agriculteurs par le truchement d'une loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 qui privilégie l'aval plutôt que l'amont, la distribution plutôt que la production...



## « Massacre à la tronçonneuse ! »

C'est le titre d'un film américain qui met en scène une famille cannibale qui chasse les personnes qui osent s'aventurer sur leur territoire.

La tronçonneuse est aussi l'outil fétiche de M. Milei, président de l'Argentine. Celui-ci se targuait il y a peu d'**utiliser une tronçonneuse pour réduire les dépenses sociales et les services publics**. Aux États-Unis, M. Trump a confié à M. Musk le soin de mettre à bas la « bureaucratie fédérale et toutes les agences de régulation ». Ces deux personnages ne

sont pas isolés. Le ministre démissionnaire de la Fonction publique, le macroniste M. Kasbarian, s'était précipité sur X le 13 novembre en adressant à un M. Musk, son souhait de partager avec lui les meilleures pratiques à mettre en œuvre pour lutter contre l'excès de bureaucratie.

C'est la même orientation qui a conduit des groupements agricoles de droite à **détourner la colère paysanne de la revendication de « prix planchers à la production » pour aller porter au cœur des villes des mots d'ordre contre « les normes »** sur les fourches à fumier des tracteurs. Dans un gigantesque tête-à-queue confusionniste, ces organisations ont récemment coordonné des petits commandos qui se sont attaqués à l'Institut national de la recherche agronomique et environnementale (Inrae) et à l'Office français de la biodiversité (OFB), aux locaux départementaux de la Mutualité sociale agricole (MSA), leur sécurité sociale...

On peut discuter et critiquer les excès de paperasserie et de bureaucratie. On peut certainement simplifier la vie sans aggraver les précarités et les insécurités, et sans sacrifier la vie sur la planète. Mais **ces diatribes aujourd'hui contre les « normes » ont un autre objectif : garantir une totale liberté au capital – contre le travail et la nature.**

On notera au passage que **les mêmes qui réclament moins d'État et de normes** sont ceux qui bénéficient de la part dudit État des exonérations sociales et fiscales une fois et demie plus élevée que le budget de l'Éducation nationale. Ce **sont les mêmes qui ont bénéficié de 140 milliards d'euros de prêts garantis par l'État entre 2020 et 2022**. Les entreprises du bâtiment et des travaux publics qui persiflent sur les « normes » sont aussi celles qui demandent une loi pour un nouveau produit d'investissement défiscalisé.

Au libéralisme de la tronçonneuse contre nos services publics, nos retraites et la protection sociale, contre le statut de la fonction publique, contre l'éducation nationale et la culture, contre l'État social, il est devenu urgent d'opposer une vision des « communs », une politique du bien commun car il y va de la survie de l'Humanité !

**Aux recours à la tronçonneuse, opposons le « bien commun » !**

## Retour sur le débat budgétaire

### 1. POUR NOS ÉLUS LOCAUX



#### J'ai défendu des amendements pour améliorer la situation financière des collectivités territoriales

Le projet de loi de finance prévoyait 5 milliards d'euros dans les budgets des collectivités, **21 millions pour le seul département des Côtes d'Armor**. Or cette baisse, qui ne pourra pas être compensée par des leviers fiscaux, se traduira inévitablement par des baisses d'investissements.

[La vidéo !](#)

## 2. POUR NOS AGRICULTEURS

**Mon amendement pour augmenter les fonds dédiés à l'accompagnement de l'installation et de la transmission des exploitations agricoles avait été adopté !**

Dans les Côtes-d'Armor, **48 % des exploitants agricoles partiront à la retraite d'ici 2030**. Si nous voulons relancer la dynamique d'installation en France, il faut aussi renforcer les moyens à destination des nouveaux agriculteurs !

[La vidéo !](#)



## 3. POUR NOTRE JEUNESSE



**J'ai défendu des amendements en faveur d'un plan pluriannuel de recrutement d'enseignants et la création d'un corps de fonctionnaires pour les AESH !**

Chaque année, les projets de carte scolaire bouleversent notre organisation départementale, désespèrent les parents et les élus. **Pour éviter les fermetures de classes, il est impératif de pallier à la baisse des effectifs enseignants !**

[La vidéo !](#)

**Autant de combats que je continuerai de mener lorsque le budget sera de nouveau examiné au Sénat, comptez sur moi !**

**En circonscription et plus !**



**Participation à la rencontre organisée par l'AMF22 sur le budget 2025**

[Plus d'infos !](#)



**À l'inauguration du premier rebours des Côtes-d'Armor, une avancée pour le gaz vert**

[Voir plus !](#)



**À la fête de l'Huma Bretagne pour débattre du Nouveau Front Populaire**

[Voir plus !](#)



**À Grâces, pour participer à une conférence sur la paix avec M. Daniel Durand**

[Pour en savoir plus](#)



**Le 11 novembre, à Plufur, pour la commémoration de l'armistice de 1918**

[Plus d'infos !](#)



**Accueil des élus costarmoricains lors du Congrès des maires**

[En détail !](#)



**Au colloque sur Hubert Haenel  
organisé par l'association  
Rails et Histoire**

[En savoir plus !](#)



**À l'inauguration de la maison  
de santé pluriprofessionnelle  
de Bégard**

[Voir plus !](#)



**À la réunion du Conseil  
Départemental de Landéhen**

[Plus d'infos !](#)



**Devant l'usine Michelin de  
Vannes menacée de fermeture**

[En détails !](#)



**À l'assemblée générale de  
l'AFBN (Association  
Ferroviaire Bretagne Nord)**

[La presse en parle !](#)



**Avec les représentants du «  
Groupe des 9 » des retraités  
des Côtes d'Armor**

[Voir plus](#)



Rencontre avec les membres de l'association AESH en Lumières 22

[Voir plus](#)



Participation à la commémoration des fusillés de Chateaubriant

[Plus de photos !](#)



À la marche des femmes au départ de Ploumagoar pour le dépistage du cancer du sein

[Mes actions sur le sujet !](#)



Visite de l'incontournable foire aux chevaux de Kérien en centre Bretagne

[Plus d'infos !](#)



À Carhaix pour la réouverture du service des urgences de l'hôpital public

[En savoir plus !](#)



Participation au Congrès départemental des sapeurs-pompier

[En détail !](#)

**Permanence parlementaire :**  
1 ter rue du 71e régiment d'infanterie, 22000 Saint-Brieuc

[Se désinscrire](#)